



LE PNEU XDS^{MD} DE MICHELIN^{MD}

Le pneu à neige pour essieux moteurs, conçu pour affronter les conditions hivernales difficiles.

| Longue distance | Régional | Urbain | Sur/hors route |
|--|-------------------------------------|--------|----------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Recommandé | <input type="checkbox"/> Acceptable | | |



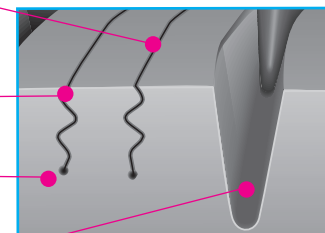
Le pneu à neige pour essieux moteurs, conçu pour affronter les conditions hivernales difficiles.

Lamelles pleine largeur pour plus de mordant et d'adhérence sur les surfaces glacées, mouillées et enneigées.

Lamelles brevetées se verrouillant en zigzag pour maximiser la stabilité des blocs des pains de gomme sous charge et couple.

Base de lamelles unique brevetée pour réduire l'arrachement d'élément de sculpture et optimiser la fonctionnalité des lamelles en zigzag.

Profondes rainures en forme de V pour maximiser l'éjection des cailloux et l'évacuation de la boue et de la neige.



La robuste bande de roulement directionnelle

auto-nettoyante conçue pour améliorer l'adhérence sur la neige et la glace et réduire l'usure en dents de scie normalement associée aux épaulements ouverts.

Les épaulements à profondes rainures

latérales dissipant l'eau et offrant une excellente adhérence sur les surfaces mouillées et enneigées.

La nappe protectrice élastique pleine

largeur protégeant les nappes de travail contre les chocs et perforations et réduisant le temps d'immobilisation.

Les coussins amortisseurs

pour une plus grande protection des nappes de travail contre les chocs.

Quatre nappes d'acier au sommet

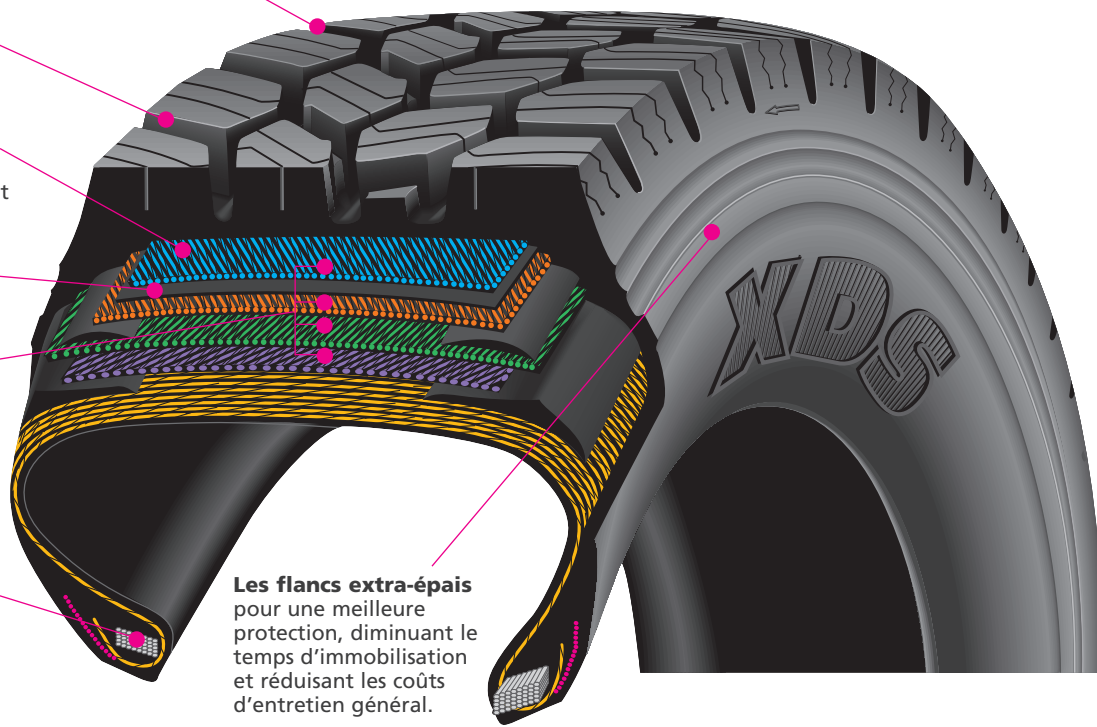
avec nappes de travail extra-larges pour une carcasse remarquablement résistante, une grande stabilité diminuant le temps d'immobilisation, un contrôle amélioré et une capacité de rechapage exceptionnelle réduisant les coûts d'entretien général.

La tringle rectangulaire – propre

à Michelin – simule une tige d'acier cerclant le pneu autour de la roue. Cette conception permet de stabiliser toute la région du talon et de minimiser la fatigue afin d'allonger la durée de service de la carcasse.

Les flancs extra-épais

pour une meilleure protection, diminuant le temps d'immobilisation et réduisant les coûts d'entretien général.



| Dimension | Indice de charge | Code produit | Profondeur de sculpture 32 ^e | Vitesse max. * km/h | Rayon sous charge | | Diamètre total | | Largeur totale † | | Jantes approuvées (roue de référence indiquée en premier) | Entraxe min. ‡ | | Tours au mille | Charge et pression max. Simple | | | | Charge et pression max. Jumelés | | | |
|-----------|------------------|--------------|--|------------------------|-------------------|-----|----------------|------|------------------|-----|---|----------------|-----|----------------|--------------------------------|-----|------|-----|---------------------------------|-----|------|-----|
| | | | | | po | mm | po | mm | po | mm | | po | mm | | lb | psi | kg | kPa | lb | psi | kg | kPa |
| 12R22.5 | H | 62208 | 26 | 110 | 19.9 | 506 | 42.8 | 1087 | 11.8 | 300 | 8.25, 9.00 | 13.2 | 335 | 484 | 7390 | 120 | 3350 | 830 | 6780 | 120 | 3075 | 830 |

Remarque : la première roue indiquée est la roue de référence.

(*) Le dépassement de la vitesse légale permise n'est ni recommandé ni endossé.

(†) La largeur totale varie de 0,1 po (2,5 mm) pour chaque variation de 0,25 po dans la largeur de la jante. L'espace minimal entre les pneus jumelés doit être ajusté en conséquence.

Les pneus et les chambres à air de MICHELIN^{MD} font l'objet d'un programme de développement continu. Michelin Amérique du Nord inc. se réserve le droit de modifier les spécifications du produit en tout temps sans avis ou obligation.

MAN, inc. met constamment à jour les informations sur ses produits afin de tenir compte des changements apportés dans les normes industrielles. Les documents imprimés peuvent ne pas refléter les informations actuelles sur la charge et la pression de gonflage. Veuillez consulter le site business.michelin.ca/fr pour obtenir les dernières informations sur les produits. La charge et la pression de gonflage utilisées ne doivent pas dépasser les conditions maximales du fabricant de la roue. Ne jamais dépasser les limites prescrites par le fabricant de la roue sans avoir obtenu son autorisation.